

MEETING COACHS

La FFKDA prévoit de programmer, à chaque compétition, environ 30 minutes avant le début de celle-ci, un meeting pour les coachs s'inscrivant sur deux axes :

Une réunion technique (avec le DTN Adjoint)

- Historique et rappel de l'évolution des règles d'arbitrage, (le système de vidéo replay et les boxes à coachs).
- Le rang et la position du coach.
- Rappel des modalités et des conditions du coaching.
- Le comportement des coachs (les droits et devoirs).
- Temps d'échanges avec les coachs.

Une réunion d'arbitrage (avec le responsable national de l'arbitrage)

- Rappeler et informer les coachs sur certains points des règles d'arbitrage.
- Donner les axes spécifiques des règles d'arbitrage en fonction des catégories d'âges des compétiteurs et en fonction de la spécificité de la compétition.
- Temps d'échanges avec les coachs.

CARTE COACH

Lors des compétitions, les coachs remplissant les conditions (en référence à l'article suivant et le règlement des compétitions), pourront récupérer une carte coach à une table réservée spécialement pour eux.

- Les coachs doivent se munir de leur passeport sportif pour récupérer la carte coach.
- La licence de la saison en cours est indispensable pour percevoir la carte coach.

Les cartes coachs seront adaptées pour chaque compétition.

PERPECTIVES

- La FFKDA prévoit de réaliser des cartes coachs personnalisées.
- Un stage d'informations, d'échanges et d'accompagnement au coaching et à l'arbitrage, par saison sportive, sera programmé afin de valider la carte coach.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS CARTE COACH

- Les coachs ayant déjà complété et remis la fiche de renseignements au service compétition sont identifiés et répertoriés sur une base de données. Ceux-ci n'auront plus la nécessité de remplir une nouvelle fiche de renseignements.
- Pour les coachs n'ayant jamais complété la fiche de renseignements, veuillez la renvoyer au service compétition au plus tard 3 jours avant la compétition définie.
(Fiche de renseignements carte coach téléchargeable sur le site fédéral, onglet compétition).

RAPPEL DES MODALITES ET CONDITIONS DE COACHING **(Référence à la page 46 du règlement de compétitions)**

Les professeurs/entraîneurs doivent :

- Etre majeurs et licenciés à la FFKDA.
- Etre minimum ceinture noire 1^{ère} dan.
- Justifier de 4 années minimum d'enseignement ou de 4 années minimum de pratique à la compétition
- Présenter le passeport sportif à chaque compétition afin de percevoir la carte d'accréditation.
- Porter la carte d'accréditation spécifique pour les coaches.
- Porter une tenue sportive réglementaire, survêtement complet pantalon et veste de survêtement à l'effigie du club et chaussures de sport.
- Avoir un comportement exemplaire en toute circonstance.
- Respecter les zones qui leurs sont attribuées pour coacher.
- Rester assis sur les chaises mises en place pour le coaching. Les coaches ne doivent pas se lever de leurs chaises durant tout le temps des combats.
- En aucun cas le coach ne doit traverser les surfaces de compétitions (tatamis).
- Si un coach ne respecte pas les règles d'éthique et de bonne conduite, il se verra retirer la carte d'accréditation par le Directeur Technique National ou son représentant et ne pourra plus coacher pendant tout le temps de la compétition. (En fonction de la gravité des faits, la commission disciplinaire de la fédération pourrait être saisie)
- Durant toute la durée de la compétition le coach est responsable du comportement et des actes des athlètes de son club.

VIDEO REPLAY

Système de « VIDEO REPLAY » (uniquement pour les compétitions combat).

Le vidéo replay est un logiciel permettant aux juges de visionner (très rapidement) les actions du combat. Ce système demande au préalable une installation vidéo autour des surfaces de compétition.

Règlement lié à l'utilisation du système « vidéo replay » en termes de coaching :

- Au début de la compétition, dès le 1^{er} tour, l'athlète se verra attribuer un carton qui sera mis à disposition de son coach.
- Pendant le combat, seul le coach pourra faire appel au « vidéo replay » pour faire valider une technique en montrant le carton aux arbitres.
- Suite à cette demande, il remettra son carton à l'arbitre central et devra préciser l'objet de sa demande.
- Si les superviseurs après visionnage jugent la technique valable, l'arbitre comptabilisera cette technique. Dans ce cas le coach pourra de nouveau utiliser le carton.
- Si la technique n'est pas validée, l'athlète perdra son carton et ne pourra plus en bénéficier pour l'ensemble des tours éliminatoires et des repêchages. Un nouveau carton pourra lui être attribué pour la finale ou la place de 3^{ème}.

-La demande de « vidéo replay » ne peut s'effectuer que sur les techniques portées par son athlète.

-Toutes réclamations concernant les techniques de l'adversaire ne sont pas autorisées.

Cette règle est identique pour les championnats par équipes.

Dans la situation où le système « vidéo replay » ne pourrait pas être mis en place et/ou il ne fonctionnerait pas (panne, etc....), la décision initiale du corps arbitral sera appliquée.